

**Procès verbal de la rencontre du Conseil d'établissement**  
**Lundi 22 mars 2021, 18 h 45**  
École St-Jean-Baptiste-de-la-Salle (Salon du Personnel - TEAMS)

Membres présents

**Parents** : Marie-Pierre Boucher, Chantal Brais, Maura Medina Gomez, Jean-François Guy et A-M Levasseur ;

**Parents substitués** : Thi Anh-Dao Bui et Marilyn Houle-Peloquin ;

**Enseignants** : Andréanne Champagne-Sills, Ludovic Létourneau-Aspirot et Jasmine Payette

**Membres du personnel soutien** : Benoit Brière et Karin Rajch

**Membre de la communauté** : Nicole Cadorette (*Je Passe Partout*)

**Directeur** : Yvan Bergeron

Membres absents

**Parent**: Joris Maillochon

**Membre de la communauté** : Annie Raymond (*Loisirs St-Clément*)

- 
1. Ouverture de la rencontre du Conseil d'établissement
    - 1.1 Quorum  
Mme Thi Anh-Dao Bui, parent substitut et M. Olivier Bergeron, stagiaire de M. Létourneau-Aspirot assistent en tant qu'invités à la réunion.
    - 1.2 Nomination d'un gardien du temps  
Aucun
  2. Lecture et adoption de l'ordre du jour  
Proposé par Mme Cadorette Appuyé par M. Brière
  3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 8 février 2021  
Proposé par Mme Champagne-Sills Appuyé par M. Guy
  4. Suivis du procès-verbal du 8 février 2021
    - 4.1 Tests de CO2  
Les résultats ont été transmis aux parents par courriel.
    - 4.2 **Vaccination**  
Les consignes quant à la vaccination des élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année n'ont pas encore été envoyées par le CSSDM. Si les première ou deuxième doses des vaccins ne sont pas données aux élèves ciblés cette année, l'école informera les parents de l'importance d'aller faire vacciner leur enfant.
  5. Étude des dossiers
    - 5.1 Budget 2020-2021
      - 5.1.1 Ventilation fonds 4 et 9 à jour  
Aucune dépense n'a été faite.
      - 5.1.2 Mesures dédiées et protégées  
L'école a reçu une nouvelle mesure dédiée de 4 477\$ (ce qui représente 77 périodes) pour le tutorat. Cette mesure vise à soutenir l'apprentissage des élèves en difficultés. Une orthopédagogue de l'école a démontré son intérêt. Ainsi, une journée de plus par

semaine, celle-ci accompagnera les élèves ciblés dans les classes. Le comité EHDAA se rencontrera sous peu pour établir les critères de sélection des élèves qui bénéficieront de ce soutien additionnel.

### 5.1.3 Sorties scolaires culturelles

Afin d'inciter les enseignantes à faire vivre aux élèves des activités culturelles malgré la pandémie, Mme Levasseur, qui travaille dans le domaine des arts, s'adressera aux enseignantes lors de leur assemblée générale du personnel. Elle leur parlera des possibilités de donner aux élèves un accès à la culture tout en restant à l'école. Par exemple, la Maison-Théâtre offre des ateliers virtuels qui sont très intéressants. Il est à noter que l'argent de cette mesure dédiée (8 000\$) aux sorties scolaires culturelles sera perdu s'il n'est pas utilisé cette année. M. Bergeron annonce qu'une troupe de théâtre viendra probablement à l'école donner deux représentations d'ici la fin de l'année.

### 5.2 Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers

On officialise les postes des professionnels pour l'an prochain (TES, orthopédagogue et psychoéducatrice) et les spécialistes (anglais, éducation physique et arts plastiques).

### 5.3 Rapports d'incidents - Système en place

Certains membres du CÉ se questionnent sur la procédure suivie lors d'un incident. Un membre de CÉ mentionne que la communication ne se fait pas toujours lorsqu'un membre du personnel est au courant d'un incident.

M. Bergeron précise que lorsqu'il y a un coup à la tête, il y a un formulaire obligatoire à remplir et à envoyer à la maison pour le suivi. Pour un coup à la tête ou toute autre blessure, il est important de comprendre que les parents ne sont informés que si la blessure est rapportée par l'enfant à un adulte de l'école.

Si l'école juge que la blessure ou le coup à la tête sont relativement sérieux, un membre du personnel complète un rapport d'incident et l'envoie à la taxe scolaire. Dans ces cas, l'école s'assure d'en informer le parent, idéalement par téléphone, mais si c'est impossible, par courriel, mémo dans l'agenda et copie du formulaire d'incident utilisé pour la Taxe Scolaire. Si le parent n'a pas été informé par l'école, mais par son enfant, il est important d'en aviser l'école dès que possible afin qu'un membre du personnel aille voir l'enfant pour avoir des détails sur l'événement.

### 5.4 Covid-19 – Statut et port du masque

Aucune autre classe n'a été fermée depuis la relâche. Cependant, un membre du personnel a été atteint. Tout va bien pour l'approvisionnement en masques et les enfants s'adaptent bien. À partir de la 5e année, certains enfants prennent des masques pour adultes. On déplore certaines pertes de temps quant à la manipulation des masques.

### 5.5 Bibliothèque

Le local C-313 pourrait être disponible l'an prochain car il y aura sensiblement le même nombre d'élèves pour l'année 2021-2022. Présentement, il est occupé par le SDG après l'école.

### 5.6 Nouvelles responsabilités du CÉ (CSSDM)

#### 5.6.1 Pouvoir d'initiative

Le CSSDM a fait une formation obligatoire pour la présidente et le directeur. Quant aux autres membres, ils ont le devoir de s'autoformer en ligne. La présidente nous informe

que le CÉ a un pouvoir d'initiative, c'est-à-dire qu'il a le droit de donner à la direction son avis sur toute question propre à faciliter la bonne marche de l'établissement.

#### 5.6.2 Consultation annuelle des élèves (cour et autre)

Le CÉ a le devoir de sonder les élèves chaque année. Comme prévu, il y aura un sondage sur leur vision de la cour. Il pourrait aussi y avoir un autre sondage sur leur bien-être ou sur des projets qu'ils aimeraient vivre au SDG ou à l'école.

#### 5.7 Conférences offertes par le CÉ

28 conférences ont été consultées, 23 parents se sont inscrits. On cherche des moyens de mousser l'écoute des conférences.

#### 5.8 Travaux

Le plombier est en arrêt de travail. D'ici deux ans, il y aura des compteurs d'eau dans l'école. M. Bergeron relancera le SRM pour faire enlever les rampes de bois.

### 6. Période réservée au public (membres substitués, invités, etc.)

#### 6.1 Comité cour d'école

Le comité est plus mobilisé de jamais et se rencontre aux deux semaines. Il a terminé le sondage aux enfants et termine ceux aux parents et aux enseignants. Il faut davantage travailler sur la recherche de financement. D'ailleurs, il pense à une première campagne de financement. Plusieurs discussions sont en cours.

### 7. Droit de parole aux membres du Conseil

#### 7.1 Directeur

Il y a eu une journée tempête qui sera reprise le 23 juin. Cette journée deviendra donc un jour de classe. Aussi, la deuxième rencontre de parents a été devancée afin d'être plus près du premier bulletin.

##### 7.1.1 Calendrier scolaire modifié

Voir 7.1. Directeur

#### 7.2 Enseignants

Aucun commentaire.

#### 7.3 Communauté

##### 7.3.1 Je Passe-Partout

Retour sur les activités ayant eu lieu durant la semaine de la persévérance. On nous informe d'un beau jumelage entre des élèves de l'école et l'organisme *Les femmes relais*.

##### 7.3.2 Loisirs St-Clément

Absent.

#### 7.4 Personnel de soutien

##### 7.4.1 Service de garde

Lors de la journée pédagogique du 23 avril, il y aura une activité cabane à sucre. Il en coûtera 20\$ pour y participer. Probablement que la très grande majorité des enfants s'inscriront à l'activité et s'il y en a quelques-uns qui ne participent pas, l'école pourra compenser afin qu'ils y participent aussi.

##### 7.4.2 Activités prévues pour les élèves

Lors de la semaine de la persévérance, il y a eu des activités organisées. Il y a notamment eu une grande danse dans la cour d'école, la distribution de cornets d'érable, un discours du directeur et des applaudissements des enseignantes.

M. Brière nous informe que *Les YÉ ! d'or* reviennent. Ce système d'émulation a pour but de motiver les enfants à bien faire leurs rangs. Les gagnants pourront participer à une chasse au trésor. Une crème glacée pour les groupes gagnants sera aussi offerte. Le coût de cette activité sera de 310\$.

Dépense approuvée par Mme Brais

Appuyée par M. Guy

## 7.5 Parents

### 7.5.1 OPP

Le projet du livre de recettes reprend du service. Il pourrait être prêt pour la fête des mères. Il sera disponible en format numérique et en version papier boudiné. C'est le chef Philippe Mollet qui en a fait la préface. Le Dr. Julien écrira aussi un mot d'encouragement. Une contribution dérisoire sera demandée pour couvrir les frais.

### 7.5.2 Objets perdus

À l'initiative de parents, les objets perdus ont été numérotés et publiés sur le site Facebook des parents de l'école.

8. Suivi correspondance

9. Levée de l'assemblée

20h56 prochaine rencontre : 3 mai



---

Anne-Marie Levasseur  
Présidente



---

Ivan Bergeron  
Directeur